

L'AFD développe une démarche de responsabilité sociale et environnementale

2008

Adhérente du Global Compact, l'Agence Française de Développement (AFD) a mis en place un programme de deux ans visant à se doter d'une politique de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), qui concerne à la fois son fonctionnement interne et l'ensemble des opérations financées. Un document sera disponible en 2007.

- Ainsi, l'AFD soutient l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises (PME) du Sud par l'octroi de lignes de crédit concessionnelles à travers les banques locales. En Tunisie, Chine, Thaïlande, des prêts aident ces entreprises à mieux intégrer la lutte contre le changement climatique, en adoptant des technologies moins émettrices de Gaz à effet de serre. En Turquie, dans le cadre du partenariat avec la banque publique de développement Turkiye Kalkinma Bankasi (TKB), une charte RSE a été élaborée, avec un appui pour la traduction opérationnelle (respect du non-travail des enfants, sécurité, liberté d'association, prise en compte de la pollution et respect de la biodiversité...) et des formations des responsables de la TKB.

- Au Cameroun, en matière de projets de travaux urbains et routiers en zone rurale, l'AFD a financé une étude visant à mieux prendre en compte les normes du travail et environnementales et le problème du SIDA ainsi qu'à rétablir une équité entre les entreprises, certaines ne respectant pas ces normes pour proposer des offres d'un montant plus faible. L'objectif est de systématiser la prise en compte de ces normes dans les financements des projets ayant une composante importante de travaux et/ou d'emplois. Une révision des procédures est prévue, dans une logique d'analyse en amont du cycle du projet des enjeux/risques à l'aune d'un référentiel DD en cours d'élaboration.

- En lien avec le Bureau International du Travail au Cambodge, un projet vise la pérennité et le développement des exportations du secteur textile, menacé par la fin des systèmes de quotas. Une étude aidera le Ministère du commerce à développer la RSE afin d'ouvrir l'accès aux marchés occidentaux qui appliquent ces normes. L'AFD accompagne les entreprises et le BIT : production d'un guide pratique, formations, dépliants destinés aux acheteurs, amélioration des textes législatifs. Un fonds d'ajustement social a été créé pour réaliser des équipements (cantines, infirmeries). Un système de labellisation volontaire des entreprises se met en place. Effets économiques : l'ouverture de marchés (Etats unis, UE...) limitera le risque de délocalisation des entreprises de confection. Effets sociaux : le développement d'une filière socialement responsable a un impact direct sur les conditions de travail et de vie des employés, principalement des femmes, dont la promotion à des fonctions de supervision sera favorisée par la formation.

- [La "Charte éthique" de l'AFD](#)